



Communiqué de presse



Adoption du projet de division du territoire de la CSPO aux fins des élections scolaires de novembre 2014

Gatineau, le 14 juin 2013 - Les membres du Conseil des commissaires ont adopté, lors de leur séance régulière du 12 juin, le projet de division du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

En vertu des nouvelles dispositions de la Loi sur les élections scolaires, la CSPO voit le nombre de circonscriptions passer de 21 à 11 circonscriptions en vue des élections scolaires de novembre 2014. Les commissaires avaient transmis une demande au Directeur général des élections du Québec afin d'obtenir une circonscription supplémentaire. Cet ajout s'explique par un désir de représenter autant que possible les communautés rurales et urbaines de façon à assurer une plus grande homogénéité socio-économique des circonscriptions compte tenu des tendances démographiques, des limites des municipalités et de la contiguïté des territoires et de la distance.

Ce projet de division fera l'objet d'un avis public le 26 juin prochain aux fins de consultation auprès du public. L'avis figurera également sur le site de la Commission scolaire. Au terme de cette démarche de consultation, le Conseil des commissaires adoptera une résolution qui fait état de la version finale de la nouvelle carte électorale.



- 30 -

**Référence: M. Jocelyn Blondin, président
819 665-1205**

Source: Service des communications

**Secrétariat général et
Service des communi-
cations - CSPO**

225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec)
819 771-4548 poste
850711
Courriel:
sgcspo@cspo.qc.ca
Site Internet: www.cspo.qc.ca